



ATiB MATERIAL
HANDLING

MANUEL D'UTILISATION ET DE MAINTENANCE

DÉPLACEMENT LATÉRAL

TYPE 209 | 109 | 108

SOMMAIRE

DÉPLACEMENT LATÉRAL TYPE 209 | 109 | 108



LIRE ATTENTIVEMENT CE MANUEL D'UTILISATION ET DE MAINTENANCE AVANT
LA MISE EN MARCHÉ DE LA MACHINE.

SOMMAIRE	1
1 NORME DE SÉCURITÉ POUR L'OPÉRATEUR	3
2 INTRODUCTION	4
2.1 Utilisation et conservation du présent manuel.....	4
2.2 Description de l'équipement	5
3 INSTALLATION	8
3.1 Procédure d'Installation	9
3.1.1 Installation Équipement - TYPE 209.....	9
3.1.2 Installation Équipement - TYPE 109.....	12
3.1.3 Installation Équipement - TYPE 108.....	15
4 CIRCUIT HYDRAULIQUE	18
4.1 Circuit hydraulique – TYPE 209	18
4.2 Circuit hydraulique – TYPE 109	18
4.3 Circuit Hydraulique – TYPE 108.....	18
5 RÈGLES D'UTILISATION	19
6 MAINTENANCE PÉRIODIQUE	22
6.1 Maintenance toutes les 100 heures	22
6.2 Maintenance toutes les 300 heures	22
6.3 Maintenance toutes les 1000 heures	23
6.4 Maintenance toutes les 2000 heures	23
7 PROCÉDURE DE DÉMONTAGE	24
7.1 Démontage de l'équipement sur le chariot.....	24
7.1.1 Démontage équipement - TYPE 209 et 109	24
7.1.2 Démontage équipement - TYPE 108.....	24

7.2	Démontage vérin de translation sur l'équipement	25
7.2.1	Démontage vérin de translation - TYPE 209.....	25
7.2.2	Démontage vérin de translation - TYPE 109.....	26
7.2.3	Démontage vérin de translation - TYPE 108.....	27
7.3	Démontage vérin de translation.....	28
7.3.1	Démontage vérin - TYPE 209 et 109.....	28
7.3.2	Démontage vérin - TYPE 108	29
8	RÉSOLUTION DES PROBLÈMES	30
8.1	Pannes possibles et Solutions	30
8.2	Lubrification	31

1 NORME DE SÉCURITÉ POUR L'OPÉRATEUR



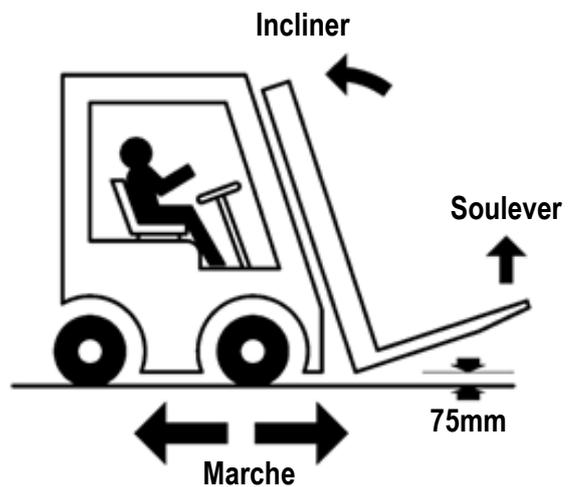
Ne pas transporter de passagers



Ne pas traverser le mât



Ne pas passer sous la charge



2 INTRODUCTION

2.1 Utilisation et conservation du présent manuel

Ce « Manuel de l'utilisateur » (ci-après dénommé le Manuel) est fourni avec l'équipement A.T.I.B. – DÉPLACEMENT LATÉRAL TYPE 209 | 109 | 108 en conformité avec la DIRECTIVE 2006/42/CE du Parlement européen et du Conseil du 17/05/2006 et ses modifications ultérieures.

Les indications fournies ci-dessous sont essentielles pour l'utilisation correcte de l'équipement et doivent être portées à l'attention du personnel chargé de l'installation, de l'utilisation, de la maintenance et des réparations.

Ce manuel doit être considéré comme une partie intégrante de l'équipement et doit être conservé jusqu'au démontage de ce dernier, dans un endroit accessible, protégé et sec et être disponible pour une consultation rapide.

En cas de perte et/ou de dommage, l'utilisateur peut demander une copie au fabricant.

Le fabricant se réserve le droit de modifier ce manuel sans préavis et sans obligation de mettre à jour les exemplaires fournis précédemment.

Le fabricant est dégagé de toute responsabilité en cas de :

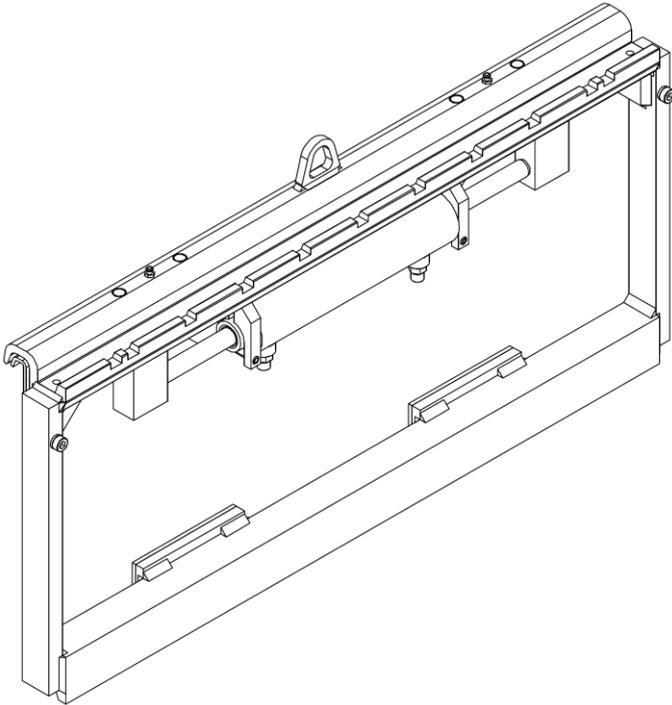
- Utilisation inappropriée de l'équipement ;
- Utilisation de l'équipement par du personnel non formé ;
- Utilisation contraire à toute réglementation nationale et internationale ;
- Maintenance insuffisante ou inappropriée ;
- Interventions ou modifications non autorisées ;
- Utilisation de pièces de rechange non originales et/ou non spécifiques au modèle ;
- Non-respect, total ou partiel, des instructions ;
- Des événements exceptionnels.

La portée nominale du groupe chariot/équipement est déterminée par le fabricant d'origine du chariot et peut être inférieure à la portée indiquée sur la plaque signalétique de l'équipement.

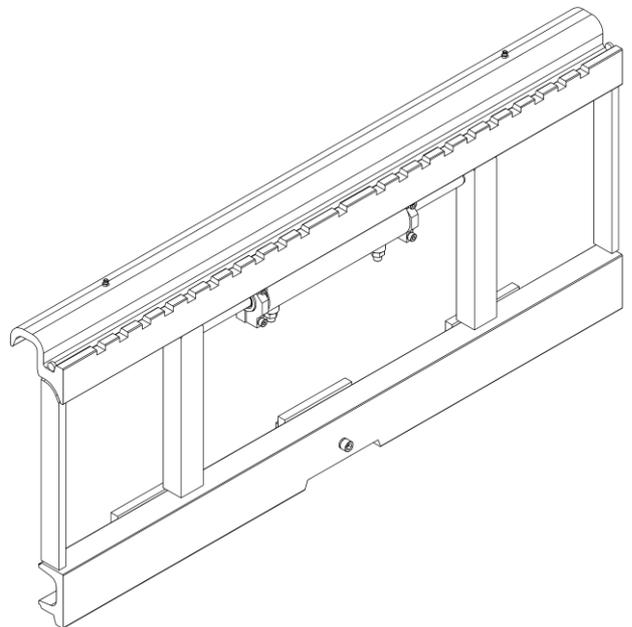
Consulter la plaque signalétique du chariot (directive 2006/42/CE)

2.2 Description de l'équipement

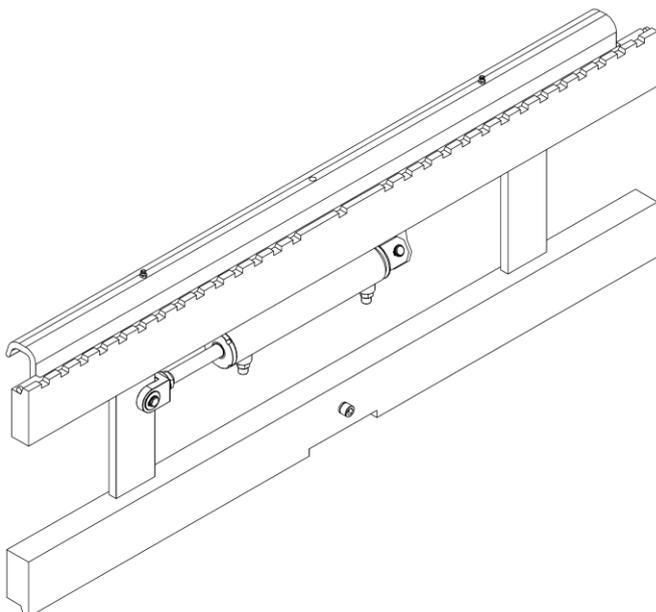
TYPE 209



TYPE 109



TYPE 108



Tous les équipements A.T.I.B. – DÉPLACEMENT LATÉRAL TYPE 209 | 109 | 108 sont identifiés par une plaque signalétique adhésive (voir *Tableau 1*) positionnée sur l'équipement (voir *Figure 1, Figure 2*) ; toujours se référer au numéro de série.

TYPE 209 ET 109

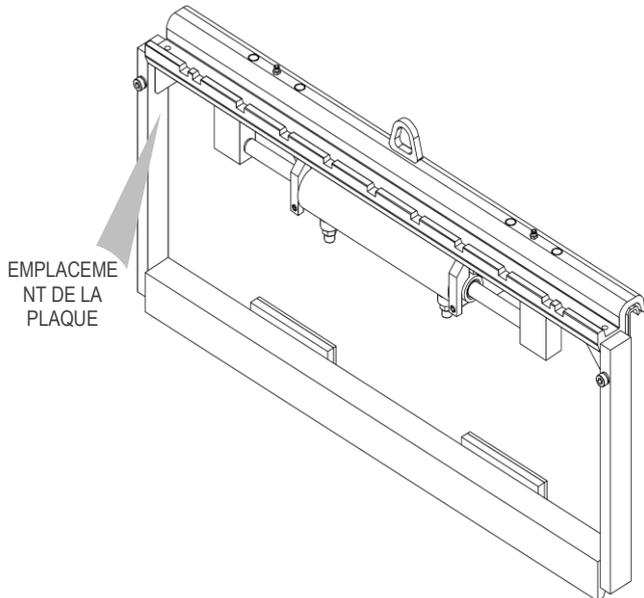


Figure 1

TYPE 108

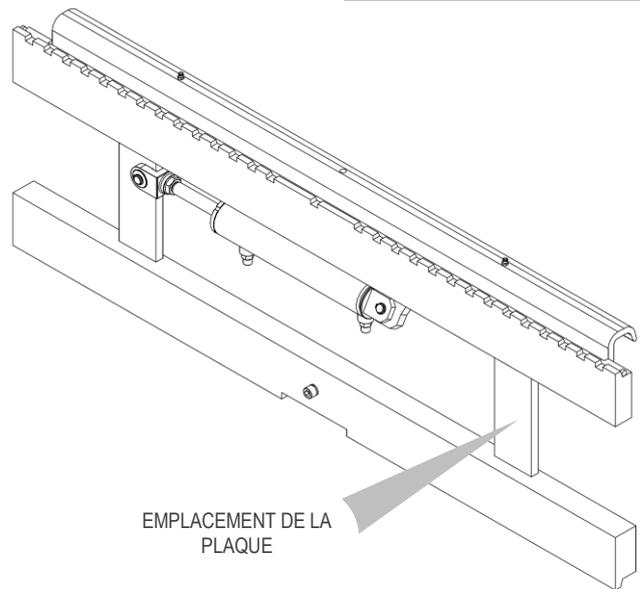


Figure 2

1. TYPE / TYPE	8. PORTÉE NOMINALE / NOMINAL CAPACITY	kg/mm	11. COUPLE MAX / MAX. TORQUE	daN m
2. CODE / CODE	9. CAPACITÉ DE SERRAGE / CLAMPING CAPACITY	kg/mm	 	
3. N° DE SÉRIE / SERIAL N°	10. PRESSION MAX. DE SERVICE / MAX. OPERATING PRESSURE	bar		
4. ANNÉE DE FABRICATION/YEAR OF MANUFACTURE	REMARQUE : RESPECTER LES LIMITES DE PORTÉE DE LA COMBINAISON CHARIOT AVEC ÉQUIPEMENT/AVERTISSEMENT : RESPECT THE RATED CAPACITY OF TRUCK AND ATTACHMENT COMBINED		A.T.I.B. S.r.l. Via Quinzanese snc, 25020 Dello (BS) - ITALIE +39 030/9771711 info@atib.com - atib.com	
5. POIDS / WEIGHT				
6. ÉPAISSEUR/THICKNESS				
7. CENTRE DE GRAVITÉ / CENTER OF GRAVITY				

Tableau 1

1. **TYPE**
Indique le modèle de l'équipement tel qu'indiqué dans le catalogue.
2. **CODE**
Indique le code de commande de l'équipement.
3. **N° de SÉRIE**
Il identifie progressivement chaque pièce de l'équipement.
Si la plaque est absente ou endommagée, le numéro de série est également estampé sur le profilé de raccordement au tablier porte-fourche ; il convient de toujours se référer au numéro de série pour toute information.
4. **ANNÉE DE CONSTRUCTION**
Indique l'année de construction.
5. **POIDS**
Indique le poids de l'équipement en kg.
6. **ÉPAISSEUR**
Indique l'épaisseur de l'équipement en mm.
7. **CENTRE DE GRAVITÉ**
Indique la distance en mm du centre de gravité *CG* de l'équipement par rapport à la surface d'appui du tablier porte-fourches.
8. **PORTÉE NOMINALE**
Indique la charge maximale applicable à l'équipement de levage et la distance barycentrique maximale de la charge elle-même.
9. **CAPACITÉ DE SERRAGE**
Non applicable à cet équipement.
10. **PRESSION DE SERVICE MAX**
Indique la pression maximale exprimée en bars à laquelle l'équipement peut fonctionner.
11. **COUPLE MAX**
Non applicable à cet équipement.

L'équipement A.T.I.B. - DÉPLACEMENT LATÉRAL TYPE 209 | 109 | 108 a été conçu, dessiné et construit pour permettre le déplacement des charges dans une direction transversale au sens de déplacement du chariot et pour faciliter la préhension et l'appui de la charge sans avoir à effectuer des manœuvres gênantes du chariot élévateur, le tout aux pressions de fonctionnement prescrites, sauf indication contraire pour des applications spécifiques (voir plaque signalétique).

Cet équipement doit être appliqué entre le tablier porte-fourche du chariot élévateur et les fourches, reliées par deux circuits hydrauliques au distributeur.

Le mouvement est réalisé au moyen d'un vérin oléodynamique.

Les éléments d'accouplement au tablier porte-fourches sont fabriqués conformément à la norme ISO 2328.

3 INSTALLATION

Vérifier la Portée Nominale de l'Équipement

Pour vérifier la portée nominale de l'équipement, consulter la plaque de ce dernier (voir *Tableau 1* a pag.6).



S'assurer que le conducteur du chariot élévateur connaît la portée maximale de l'équipement, afin qu'il ne constitue PAS un danger pour lui-même ou pour les personnes travaillant à proximité.

Le fabricant du chariot élévateur est responsable du calcul de la portée résiduelle de l'ensemble chariot/équipement.

Vérifier la pression de fonctionnement et le débit d'huile

A.T.I.B. recommande de respecter les valeurs de débit d'huile et de pression de service indiquées dans le *Tableau 2* afin d'optimiser le fonctionnement de l'équipement et d'éviter les désagréments pendant les travaux ou la mise en service. Les valeurs sont indicatives et peuvent varier en fonction de l'équipement.

TYPE et ISO 2328	DÉBIT (l/min)			Pression de service Maximum (Bar)
	minimum	maximum	recommandée	
209 ISO II	5	15	10	200
109 ISO III	10	20	15	200
108 ISO II	5	15	10	200
108 ISO III	10	20	15	200
108 ISO IV	12	25	18	200

Tableau 2



RESPECTER LES PRESSIONS MAXIMALES DE SERVICE

3.1 Procédure d'Installation

3.1.1 Installation Équipement - TYPE 209

TYPE 209

1. Avant l'installation, vérifier l'état du tablier porte-fourches en s'assurant que le profil inférieur est exempt de toute rugosité qui pourrait compromettre le glissement des patins inférieurs.
2. Veiller également à ce que les profils du tablier porte-fourches ne soient pas déformés, afin de permettre un accouplement approprié avec l'équipement de translation.
3. Vérifier l'état des tuyaux et remplacer ceux qui sont en mauvais état.
4. Saisir manuellement le crochet double **A** (avec le vérin correspondant) et le positionner sur le profil supérieur du tablier porte-fourches, en prenant soin d'insérer la goupille de centrage **B** dans l'encoche centrale de celle-ci (voir *Figure 3*).

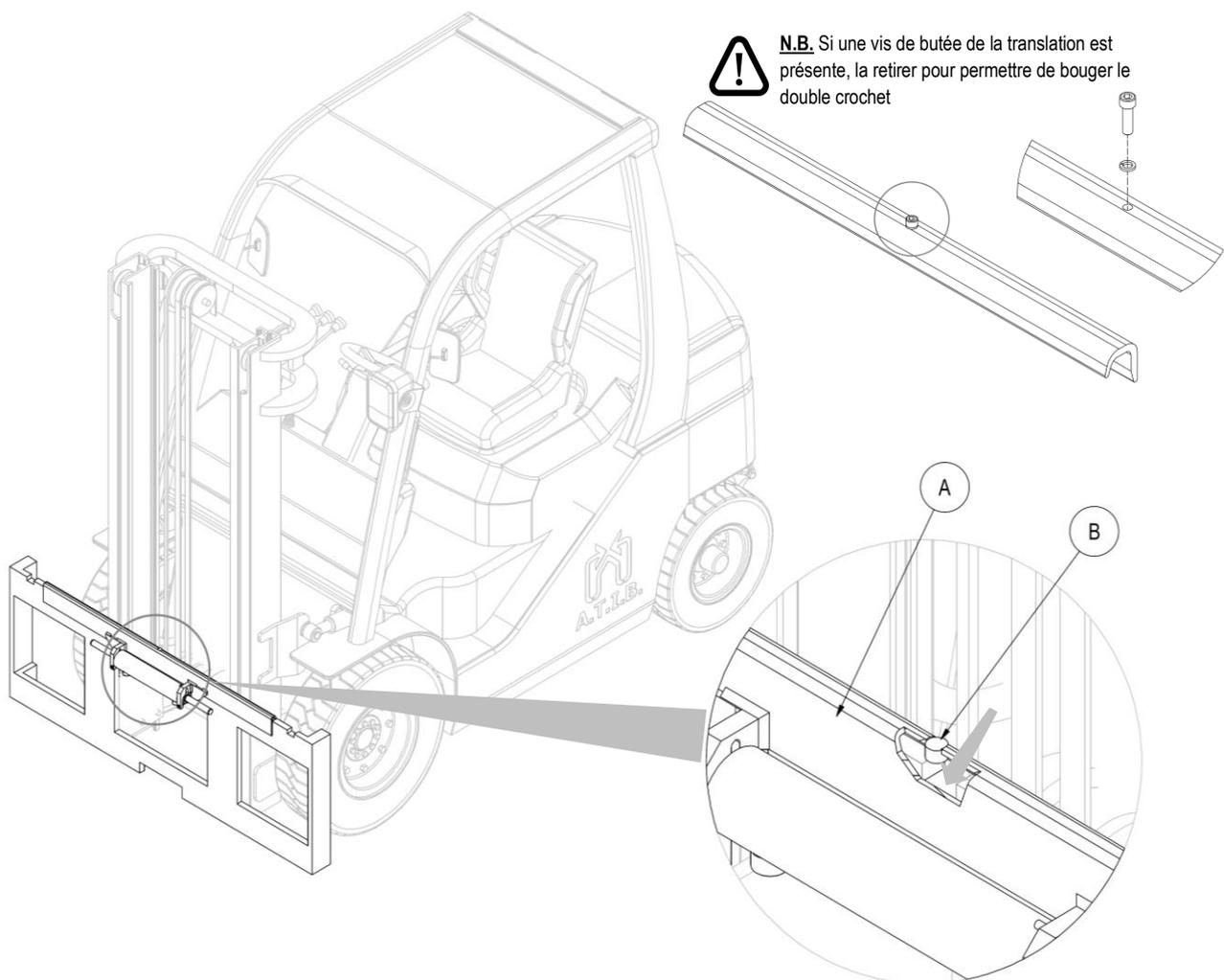


Figure 3

5. Retirer les crochets inférieurs de l'équipement et graisser les lardons (voir *Figure 4*).

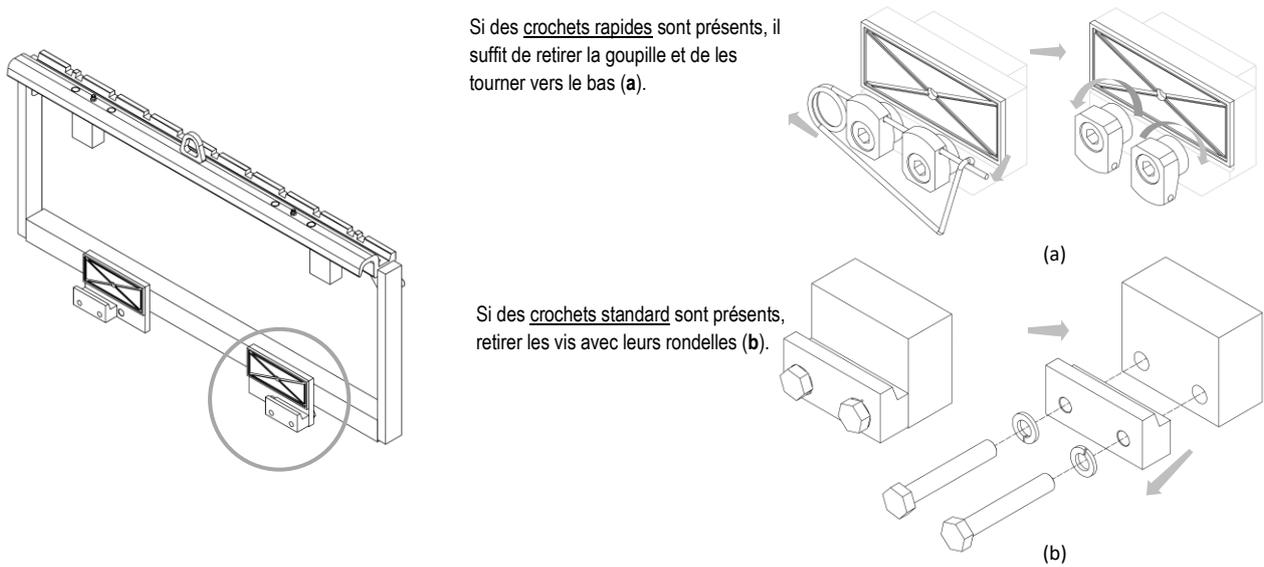


Figure 4

6. Pour la manutention, utiliser des courroies ou des chaînes correctement dimensionnées par rapport au poids de l'équipement qui comme indiqué sur la plaque signalétique (voir *Figure 1* et *Tableau 1* en p.6).
7. Accrocher l'équipement au point de préhension supérieur et, à l'aide d'un pont roulant ou d'un palan d'une portée suffisante, le placer sur la plaque porte-fourche, en prenant soin de le positionner correctement (voir *Figure 5*).

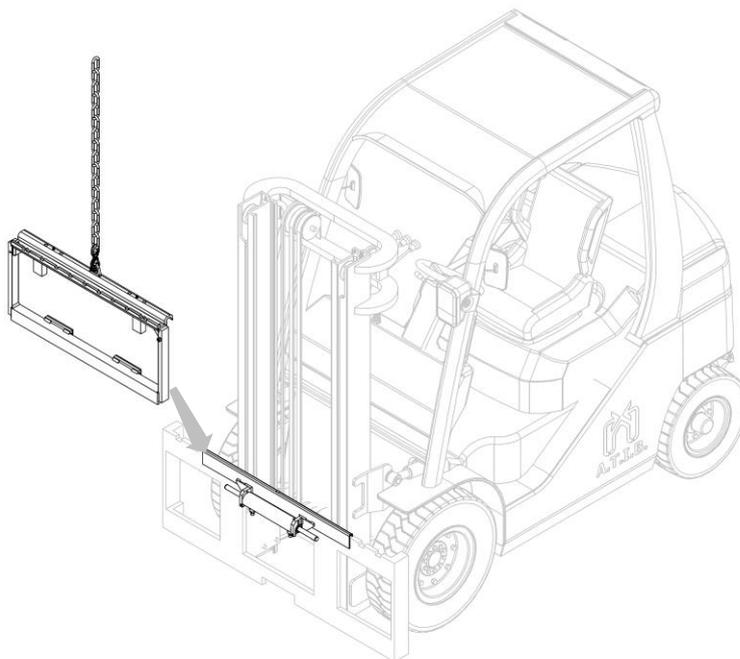


Figure 5

8. Revisser les 2 crochets inférieurs **G** de manière à ce que le corps de ces derniers reste accroché aussi en bas du tablier porte-fourches **P** (avec un jeu max. de 1,5 mm, voir détail *Figure 6*), en serrant avec le couple de serrage indiqué dans le *Tableau 3*.

CLASSE	FILETAGE	COUPLE DE SERRAGE
ISO II	M12	90 Nm

Tableau 3

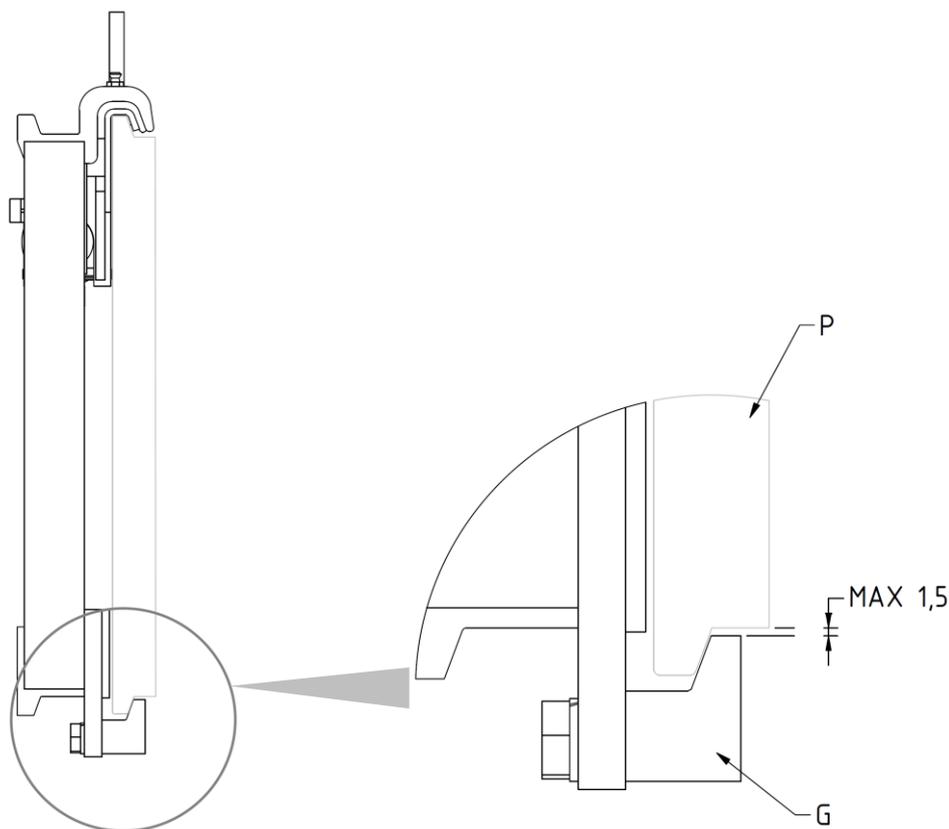


Figure 6

9. Lubrifier les surfaces de contact.
10. Raccorder le circuit hydraulique en s'assurant que la pression de service des tuyaux est supérieure ou égale à la pression indiquée sur la plaque d'identification (voir *Figure 1* et le *Tableau 1* page 6).
11. Avant d'insérer les fourches ou tout autre équipement, dévisser les vis latérales de sécurité puis les revisser à la fin de l'opération (en cas de montage des fourches) afin d'empêcher aux fourches de sortir de leur siège.

3.1.2 Installation Équipement - TYPE 109

TYPE 109

1. Avant l'installation, vérifier l'état du tablier porte-fourches en s'assurant que le profil inférieur est exempt de toute rugosité qui pourrait compromettre le glissement des patins inférieurs.
2. Veiller également à ce que les profils du tablier porte-fourches ne soient pas déformés, afin de permettre un accouplement approprié avec l'équipement de translation.
3. Vérifier l'état des tuyaux et remplacer ceux qui sont en mauvais état.
4. Saisir manuellement le double crochet **A** (avec les bagues de glissement et le vérin), et le positionner sur le profil supérieur du tablier porte-fourches, en veillant à emboîter le goujon de centrage **B** dans l'encoche centrale de celui-ci (voir *Figure 7*).

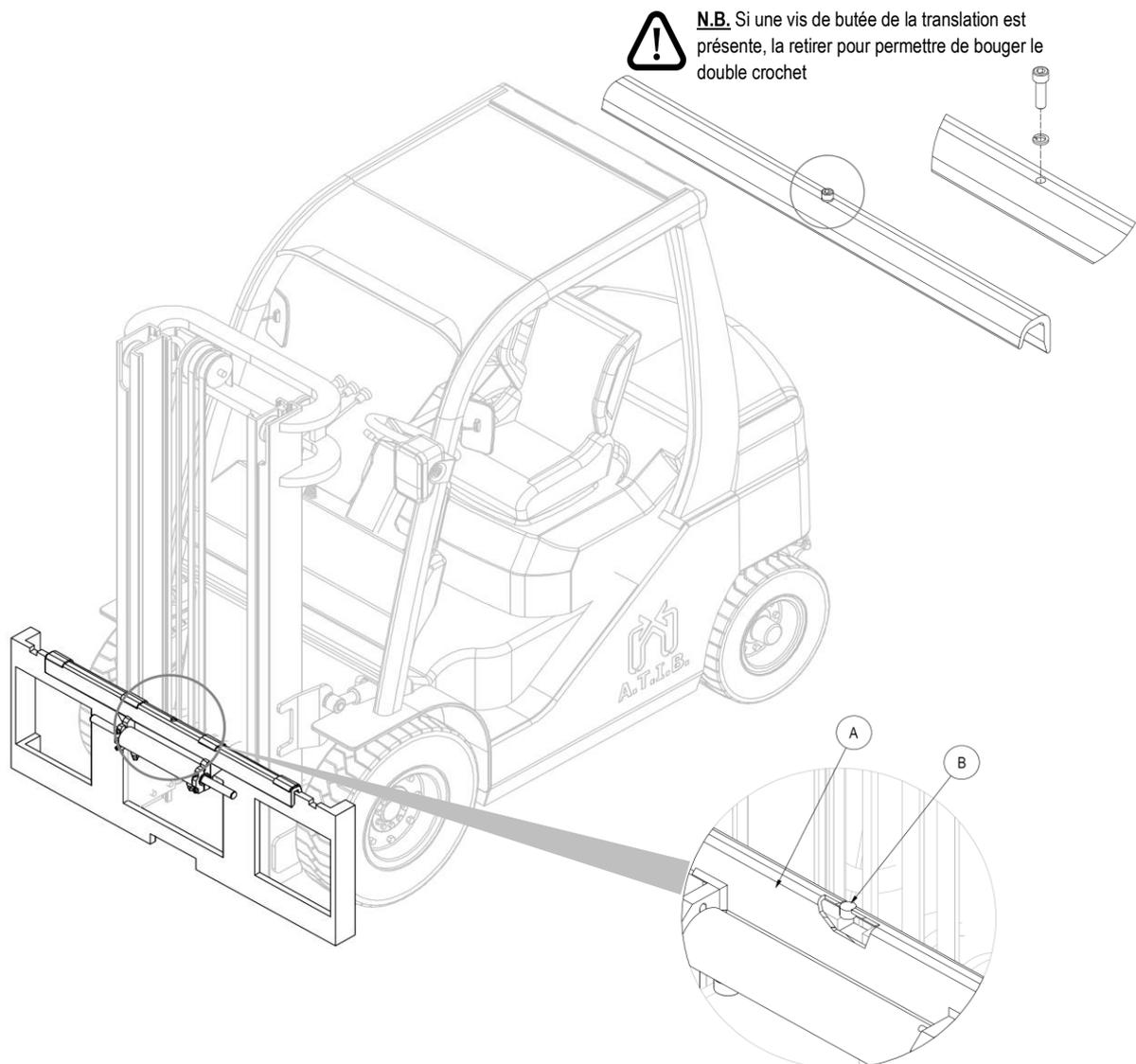


Figure 7

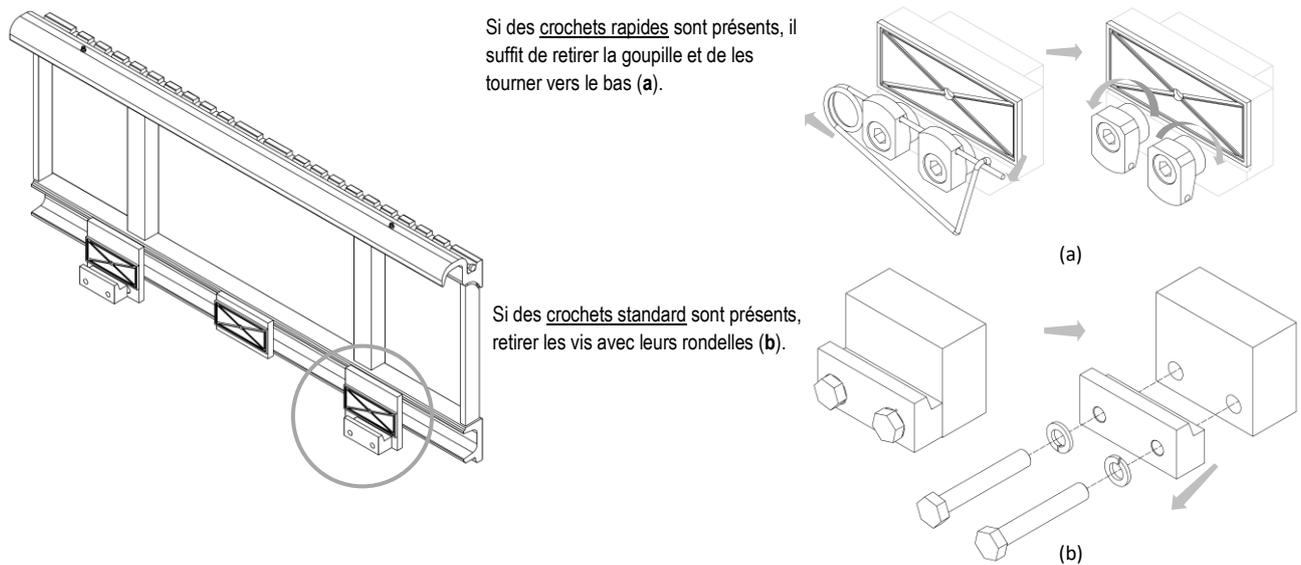
5. Retirer les crochets inférieurs de l'équipement et graisser les lardons (voir *Figure 8*).

Figure 8

6. Des courroies ou des chaînes de dimensions appropriées doivent être utilisées pour la manutention en fonction du poids de l'équipement indiqué sur la plaque signalétique (voir *Figure 1* et *Tableau 1* en p.6).
7. Accrocher l'équipement à l'aide d'un pont roulant ou d'un palan d'une portée suffisante et le placer sur le double crochet, en veillant à le positionner correctement (*Figure 9*).

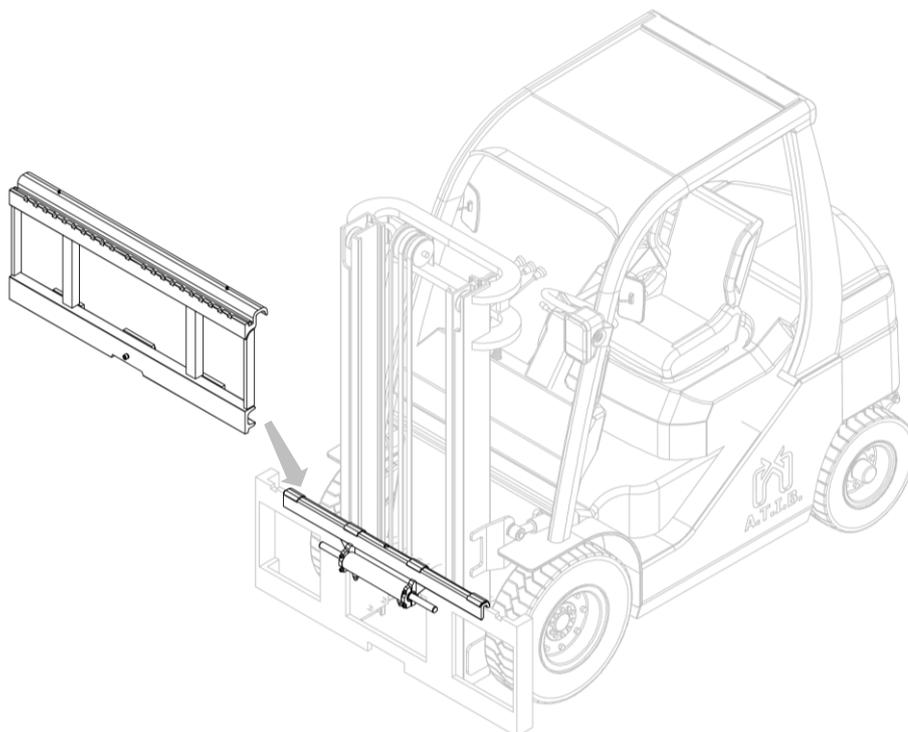


Figure 9

8. Revisser les 2 crochets inférieurs **G** de manière à ce que le corps de ces derniers reste accroché aussi en bas du tablier porte-fourches **P** (avec un jeu max. de 1,5 mm, voir détail *Figure 10*), en serrant avec le couple de serrage indiqué dans le *Tableau 4*.

CLASSE	FILETAGE	COUPLE DE SERRAGE
ISO III	M14	140 Nm

Tableau 4

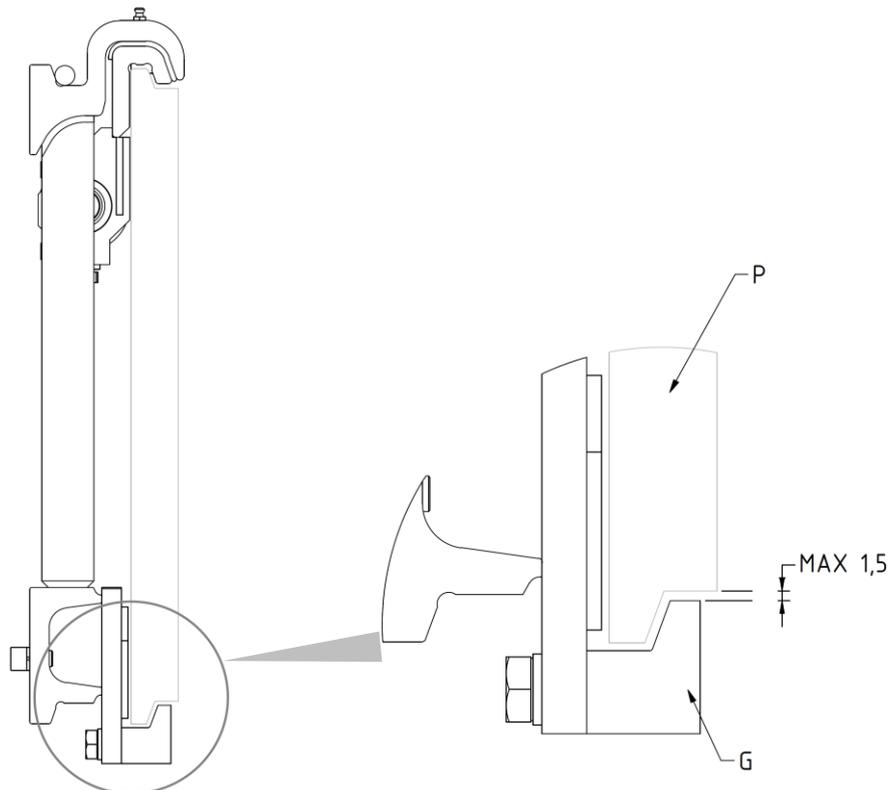


Figure 10

9. Lubrifier les surfaces de contact.
10. Raccorder le circuit hydraulique en s'assurant que la pression de service des tuyaux est supérieure ou égale à la pression indiquée sur la plaque d'identification (voir *Figure 1* et le *Tableau 1* page 6).
11. Avant d'insérer les fourches ou tout autre équipement, dévisser la vis centrale de sécurité puis la revisser à la fin de l'opération (en cas de montage des fourches) afin d'empêcher aux fourches de sortir de leur siège.

3.1.3 Installation Équipement - TYPE 108

TYPE 108

1. Avant l'installation, vérifier l'état du tablier porte-fourches en s'assurant que le profil inférieur est exempt de toute rugosité qui pourrait compromettre le glissement des patins inférieurs.
2. Veiller également à ce que les profils du tablier porte-fourches ne soient pas déformés, afin de permettre un accouplement approprié avec l'équipement de translation.
3. Vérifier l'état des tuyaux et remplacer ceux qui sont en mauvais état.
4. Retirer les circlips des goupilles qui maintiennent le vérin de translation et, après avoir retiré les goupilles, extraire manuellement le vérin (voir *Figure 11*).

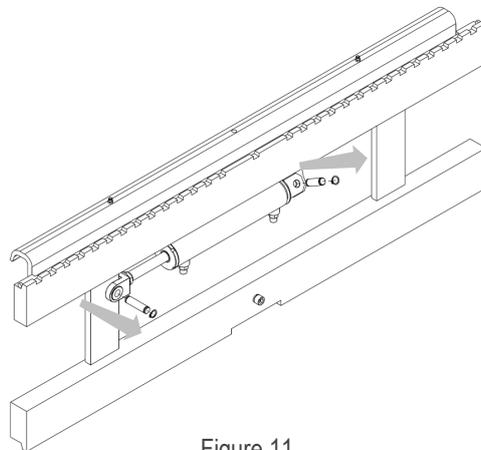


Figure 11

5. Saisir manuellement le double crochet **A** (avec les bagues de glissement) et le positionner sur le profil supérieur du tablier porte-fourches, en veillant à emboîter le goujon de centrage **B** dans l'encoche centrale de celui-ci (voir *Figure 12*).

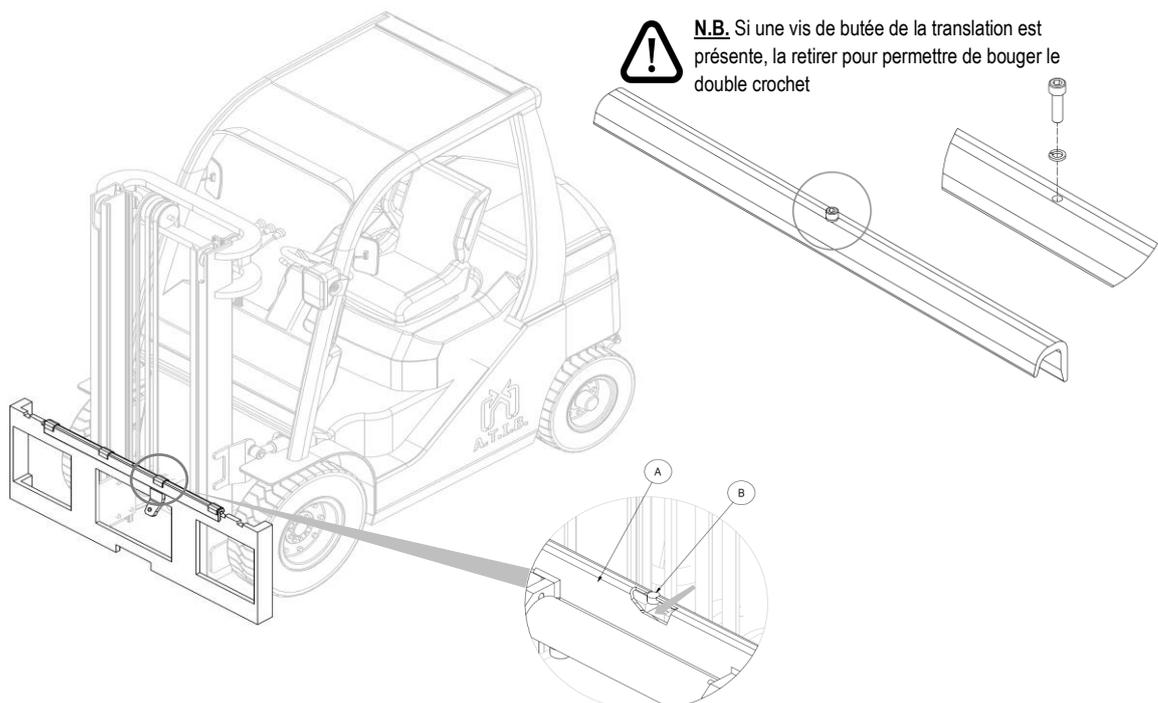


Figure 12

6. Retirer les crochets inférieurs de l'équipement et graisser les lardons (voir *Figure 13*).

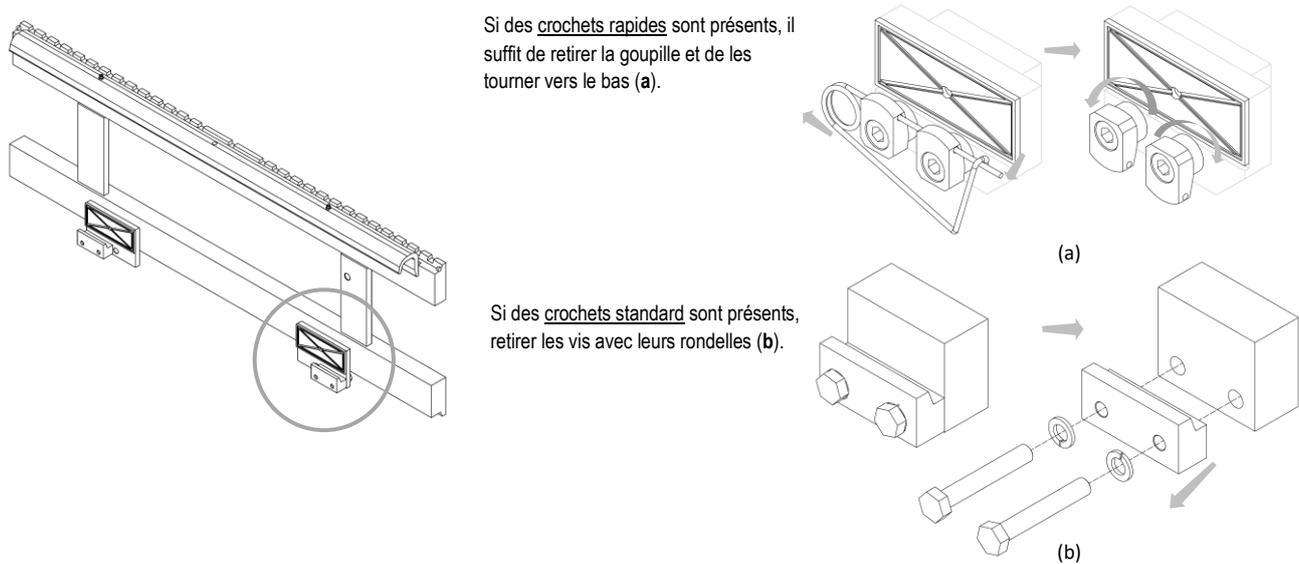


Figure 13

7. Des courroies ou des chaînes de dimensions appropriées doivent être utilisées pour la manutention en fonction du poids de l'équipement indiqué sur la plaque signalétique (voir *Figure 2* et *Tableau 1* en p.6).
8. Accrocher l'équipement à l'aide d'un pont roulant ou d'un palan d'une portée suffisante et le placer sur le double crochet, en veillant à le positionner correctement (*Figure 14*).

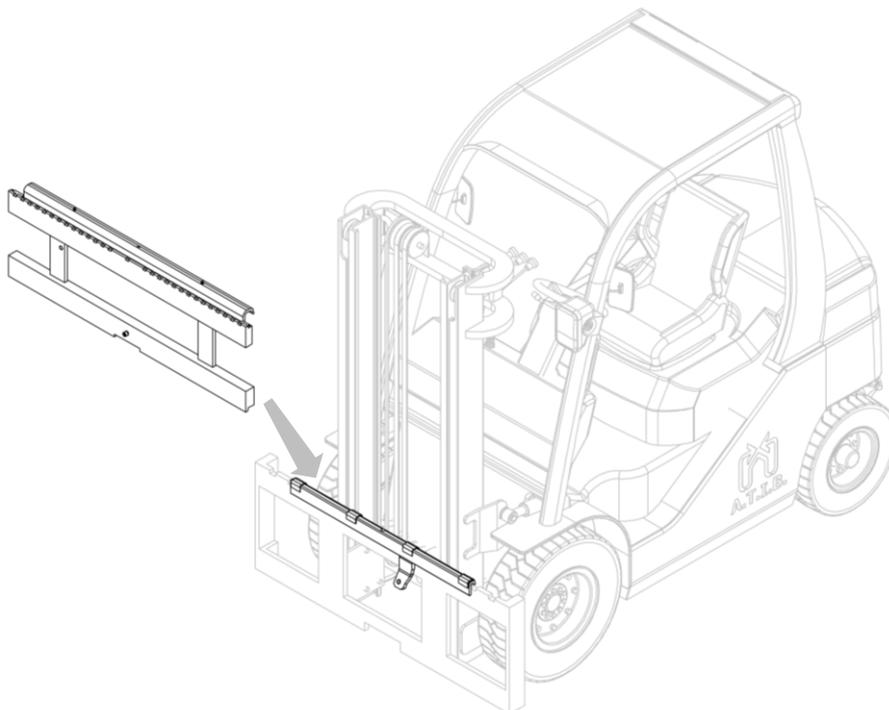


Figure 14

9. Revisser les 2 crochets inférieurs **G** de manière à ce que le corps de ces derniers reste accroché aussi en bas du tablier porte-fourches **P** (avec un jeu max. de 1,5 mm, voir détail *Figure 15*), en serrant avec le couple de serrage indiqué dans le *Tableau 5*.

CLASSE	FILETAGE	COUPLE DE SERRAGE
ISO II	M12	90 Nm
ISO III	M14	140 Nm
ISO IV	M16	220 Nm

Tableau 5

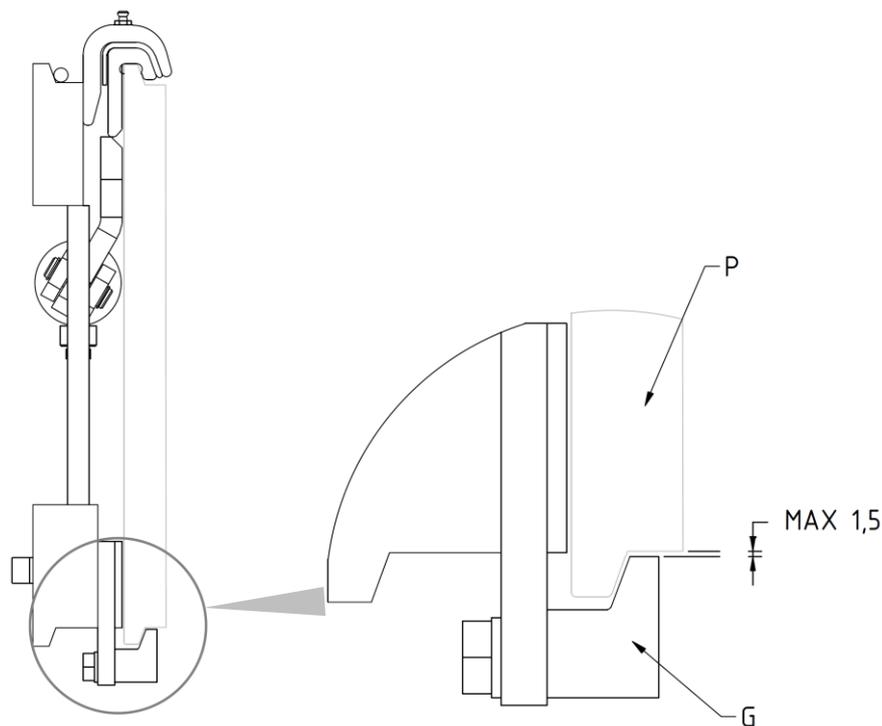


Figure 15

10. Repositionner le vérin de translation, en suivant dans l'ordre inverse les opérations indiquées en *Figure 11*.
11. Lubrifier les surfaces de contact.
12. Raccorder le circuit hydraulique en s'assurant que la pression de service des tuyaux est supérieure ou égale à la pression indiquée sur la plaque d'identification (voir *Figure 2* et le *Tableau 1* page 6).
13. Avant d'insérer les fourches ou tout autre équipement, dévisser la vis centrale de sécurité puis la revisser à la fin de l'opération (en cas de montage des fourches) afin d'empêcher aux fourches de sortir de leur siège.

4 CIRCUIT HYDRAULIQUE

4.1 Circuit hydraulique – TYPE 209

TYPE 209



Figure 16

4.2 Circuit hydraulique – TYPE 109

TYPE 109



Figure 17

4.3 Circuit Hydraulique – TYPE 108

TYPE 108

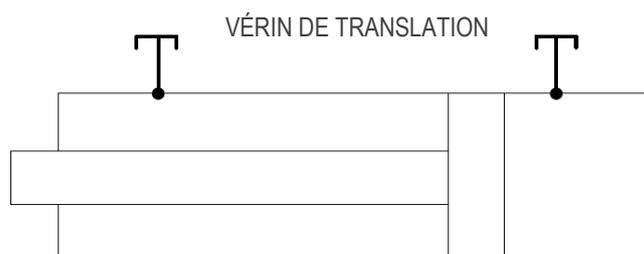


Figure 18

5 RÈGLES D'UTILISATION

Avant d'utiliser l'équipement, vérifier l'étanchéité des tuyaux, le montage correct et le raccordement en effectuant une dizaine d'opérations préliminaires.

Les instructions suivantes doivent être respectées lors de l'utilisation de l'équipement :

1. Respecter les limites de portée de l'équipement.
2. Ne pas utiliser l'équipement lorsque des personnes ou des animaux se trouvent dans le rayon d'action du chariot.
3. Ne pas essayer de soulever des charges en les serrant entre les deux fourches.
4. Ne pas essayer de déplacer des charges latéralement en les traînant sur le sol.
5. Ne pas dépasser la pression maximale indiquée sur la plaque d'identification.
6. L'équipement est commandé par un seul opérateur depuis le siège du conducteur du chariot.
7. Actionner le levier de commande de translation, en évitant autant que possible les coups de bélier.
8. Toutes les opérations relatives à l'installation, à l'utilisation et à la maintenance doivent être effectuées par un personnel spécialisé disposant d'un équipement approprié au type de travail à effectuer.
9. Effectuer les opérations de maintenance et/ou de réparation quand le chariot est à l'arrêt et le circuit hydraulique inactif, en utilisant les équipements de protection appropriés (gants, chaussures de sécurité, etc.).
10. Ne faire fonctionner les tiges des vérins que lorsqu'elles sont montées correctement sur l'équipement ;
Dans le cas contraire, les tiges de piston pourraient être violemment éjectées par la pression de l'huile.

Le niveau de pression acoustique pondéré est inférieur à 70 dB (A).

Tous les équipements A.T.I.B. sont conçus et fabriqués en fonction d'une charge positionnée (par rapport à son centre de gravité) à une certaine distance de la surface verticale de la fourche.

S'il est nécessaire d'augmenter la distance du centre de gravité par rapport à la partie verticale de la fourche, le poids de la charge doit être réduit.

Dans ce cas, il est recommandé de consulter le graphique présenté dans la *Figure 19*, où, en fonction de l'augmentation de la distance du centre de gravité (ligne des abscisses), il existe un coefficient multiplicateur de réduction de la charge (ligne des ordonnées).

Le coefficient multiplicateur, basé sur la position souhaitée du centre de gravité, doit être multiplié par la portée nominale de l'équipement. Le produit de cette multiplication sera la charge réelle qui peut être transportée.

La ligne continue est à considérer pour les équipements déclarés avec une charge d'un centre de gravité de 500 mm.

La ligne pointillée est à considérer pour les équipements déclarés avec une charge à 600 mm de centre de gravité.

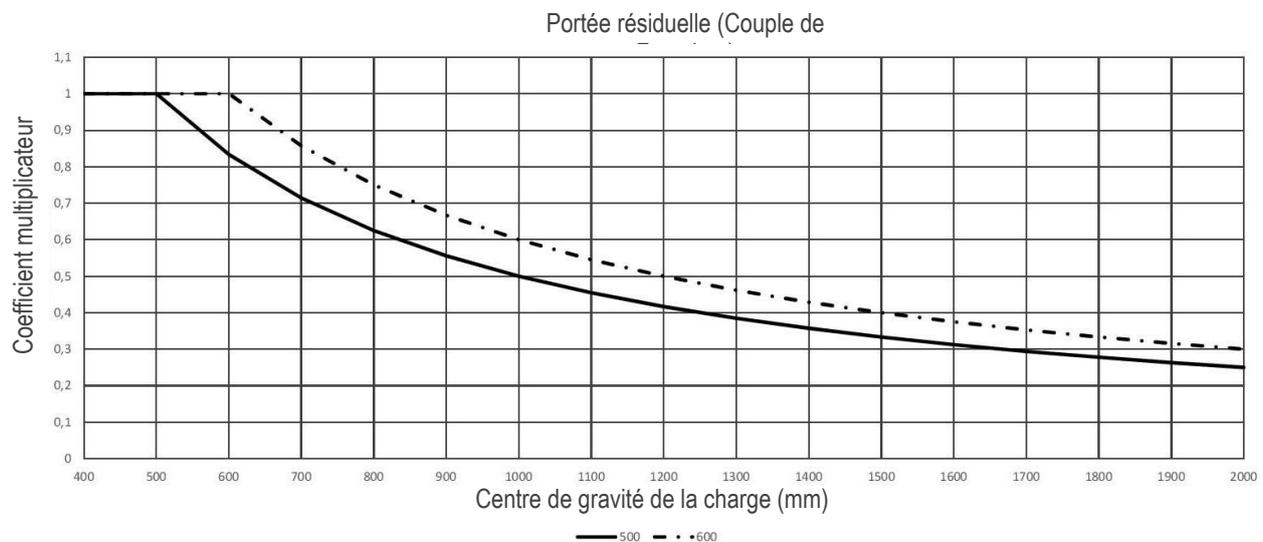


Figure 19

N.B. : Le calcul ne s'applique qu'aux charges « stables » ; consulter le fabricant pour le transport de récipients de liquides.



Il est conseillé de contacter le fabricant du chariot pour vérifier la portée résiduelle de l'ensemble chariot-équipement.



L'état de la chaussée, la vitesse à laquelle la charge est manipulée et l'altitude peuvent avoir une incidence sur la tenue de la charge, ce qui doit être pris en compte au cas par cas.



Il est interdit de déplacer la charge lorsque le chariot est en mouvement. La manipulation de la charge dans un état de mât relevé n'est autorisée que pour ramener la charge au centre du mât.

La portée nominale du groupe chariot/équipement est déterminée par le fabricant d'origine du chariot et peut être inférieure à la portée indiquée sur la plaque signalétique de l'équipement.

Consulter la plaque signalétique du chariot (Directive 2006/42/CE).

6 MAINTENANCE PÉRIODIQUE

Le non-respect des règles et des délais établis pour la maintenance compromet le bon fonctionnement de l'équipement et entraîne l'annulation des conditions de garantie.

Toutes les interventions de maintenance doivent être effectuées avec le chariot à l'arrêt et avec le circuit hydraulique non activé et non sous pression, en délimitant le périmètre de toute la zone de maintenance, en utilisant les équipements de protection nécessaires et, s'il est nécessaire de démonter les vérins, en utilisant toujours une cuve ou un récipient pour récupérer l'huile encore présente dans le vérin lui-même.

Pour éviter les problèmes liés à l'utilisation de l'équipement, A.T.I.B. recommande de changer régulièrement l'huile hydraulique et ses filtres et d'essayer de maintenir le circuit aussi propre que possible pendant les interventions de maintenance.

ATTENTION !!!

Les pièces hydrauliques peuvent être très chaudes. Utiliser les protections appropriées. Faire attention aux éventuelles fuites. L'huile sous haute pression peut endommager vos yeux et votre peau. Toujours porter des lunettes de protection avec une protection sur les côtés également. Ne jamais retirer les vannes, les tuyaux ou d'autres pièces potentiellement pressurisées lorsque cette fonction est active.

6.1 Maintenance toutes les 100 heures

1. Vérifier l'état des raccords hydrauliques (tuyaux et raccords), en remplaçant les pièces usées si nécessaire.
2. Contrôler le couple de serrage des boulons des crochets inférieurs d'étanchéité de l'équipement, en vérifiant qu'il corresponde aux indications contenues dans le *Tableau 3* (p. 11), le *Tableau 4* (p. 14) et dans le *Tableau 5* (p.17) et, éventuellement, intervenir sur le serrage des vis qui les soutiennent.
3. Contrôler le jeu entre la partie inférieure du tablier porte-fourches et les crochets inférieurs de l'équipement, en vérifiant qu'il corresponde aux indications du *Figure 6* (p.11), dans la *Figure 10* (p.14) et dans la *Figure 15* (p. 17) et, éventuellement, intervenir sur le serrage des vis qui les soutiennent.
4. Nettoyer et lubrifier toutes les pièces de guidage (voir point 8.2 en p.31).

6.2 Maintenance toutes les 300 heures

1. Vérifier l'état des bagues de glissement et des lardons de guidage, et en cas de constat d'un composant excessivement usé, il est recommandé de remplacer tout le groupe du composant en question.
2. Effectuer aussi les opérations indiquées au point précédent (*Point 6.1*).

6.3 Maintenance toutes les 1000 heures

1. Vérifier l'état des bagues de glissement et des lardons de guidage, et en cas de constat d'un composant excessivement usé, il est recommandé de remplacer tout le groupe du composant en question.
2. Effectuer aussi les opérations indiquées aux points précédent (*Point 6.1 et 6.2 en p.22*).

6.4 Maintenance toutes les 2000 heures

1. Dans la mesure du possible, cette opération doit être effectuée par du personnel qualifié, capable d'identifier tout problème susceptible de compromettre la sécurité et l'efficacité de l'équipement. Plusieurs défauts peuvent se présenter :
 - Vérifier l'état de tous les composants de l'équipement (vérins, crochets, joints, raccords, graisseurs, etc.) en vérifiant qu'ils soient en parfait état et, si des composants sont usés, procéder à leur remplacement / réparation.
 - Vérifier l'état des surfaces de glissement et de travail et procéder à leur remplacement / réparation si elles sont endommagées.

En cas d'autres problèmes (avec les solutions correspondantes), se référer aussi au *Tableau 6* page 30.

2. Démonter les vérins et vérifier l'état des tiges de piston et des joints ; si un joint est endommagé ou excessivement usé, il est toujours conseillé de remplacer l'ensemble des joints.
3. Remplacer les joints également en cas de fuites d'huile et les tiges de piston s'ils sont rayés (les vérins doivent toujours être testés lorsqu'ils sont insérés dans l'outil afin d'éviter une expulsion soudaine des tiges de piston).
4. Effectuer aussi les opérations indiquées aux points précédents (*Point 6.1, et points 6.2 et 6.3 en p.22*).

N.B. Intensifier les interventions en cas d'utilisation dans des conditions particulièrement difficiles

7 PROCÉDURE DE DÉMONTAGE

7.1 Démontage de l'équipement sur le chariot

TYPE 209 ET 109

7.1.1 Démontage équipement - TYPE 209 et 109

1. Évacuer la pression du circuit hydraulique.
2. Retirer les crochets inférieurs de la structure.
3. Pour la manutention, utiliser des courroies ou des chaînes enroulées autour des traverses de la partie supérieure de l'équipement.
Pour ce faire, utiliser des sangles/chaînes dont la taille est adaptée au poids de l'équipement, comme indiqué sur la plaque signalétique.
4. Soulever l'équipement avec un pont roulant ou un palan d'une portée suffisante et le retirer du chariot.

TYPE 108

7.1.2 Démontage équipement - TYPE 108

1. Évacuer la pression du circuit hydraulique.
2. Retirer les crochets inférieurs de la structure.
3. Pour la manutention, utiliser des courroies ou des chaînes enroulées autour des traverses de la partie supérieure de l'équipement.
Pour ce faire, utiliser des sangles/chaînes dont la taille est adaptée au poids de l'équipement, comme indiqué sur la plaque signalétique.
4. Soulever l'équipement avec un pont roulant ou un palan d'une portée suffisante et le retirer du chariot.

7.2 Démontage vérin de translation sur l'équipement

TYPE 209

7.2.1 Démontage vérin de translation - TYPE 209

1. Évacuer la pression du circuit hydraulique et déconnecter les tubes, en prenant soin de placer une cuvette ou un récipient sous les raccords pour récupérer l'huile encore présente dans le vérin.
2. Retirer les 2/4 goupilles élastiques présentes **A** et extraire le vérin de son siège (voir *Figure 20*).

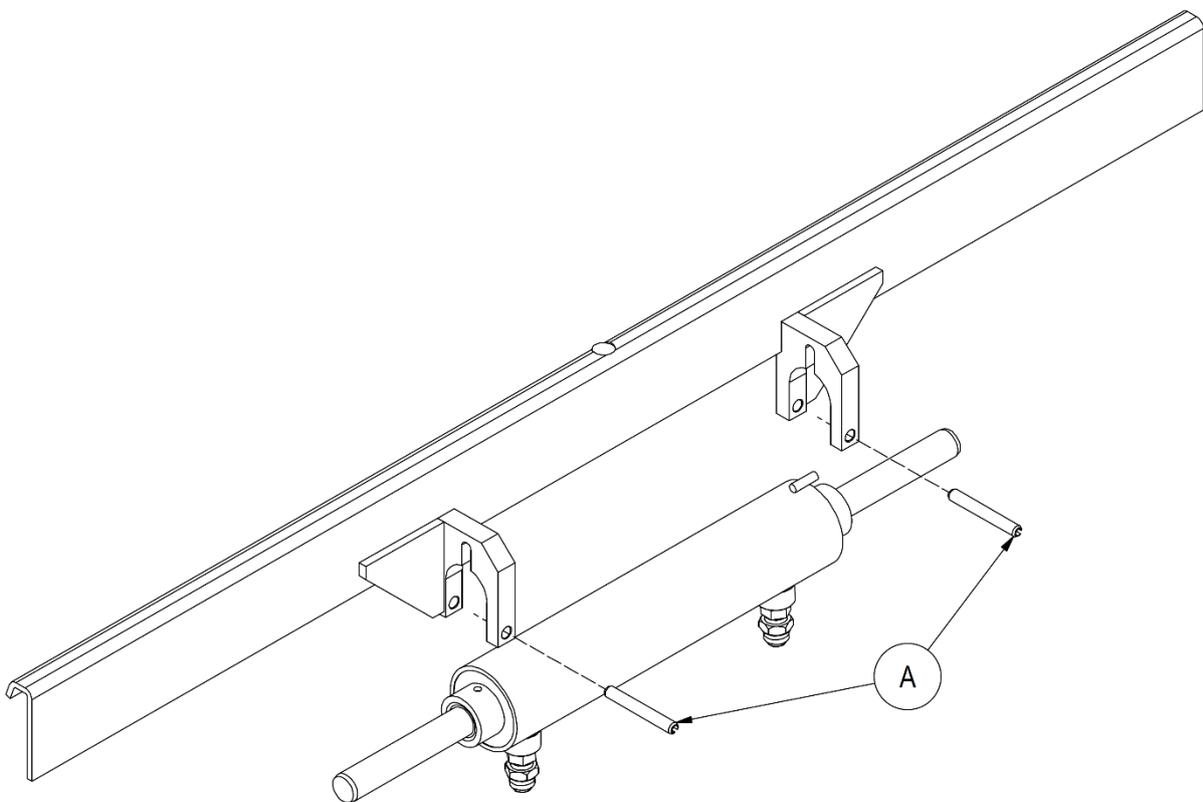


Figure 20

TYPE 109

7.2.2 Démontage vérin de translation - TYPE 109

1. Évacuer la pression du circuit hydraulique et déconnecter les tubes, en prenant soin de placer une cuvette ou un récipient sous les raccords pour récupérer l'huile encore présente dans le vérin.
2. Dévisser les quatre vis de fixation du demi-collier avant (voir *Figure 21*).

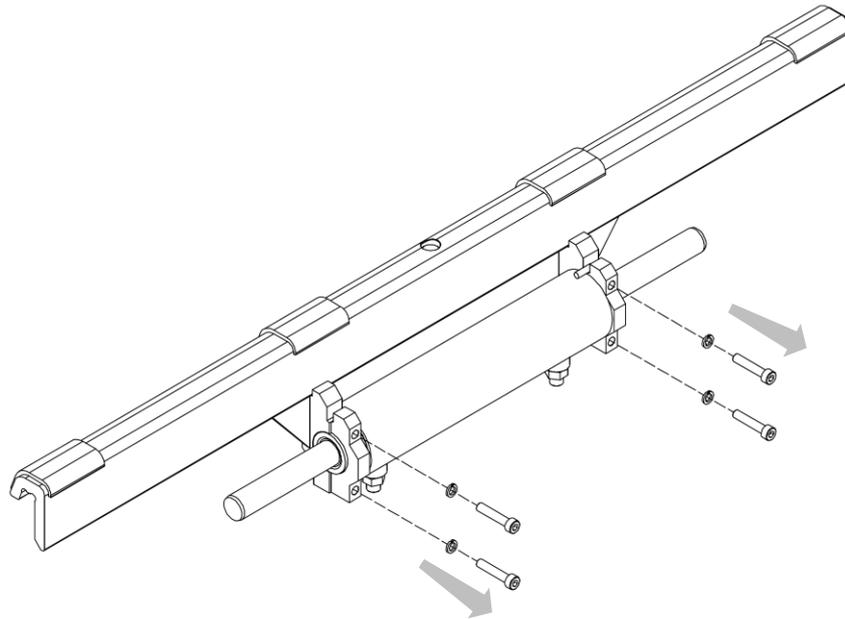


Figure 21

3. Retirer le demi-collier avant et extraire le vérin de son siège (voir *Figure 22*).

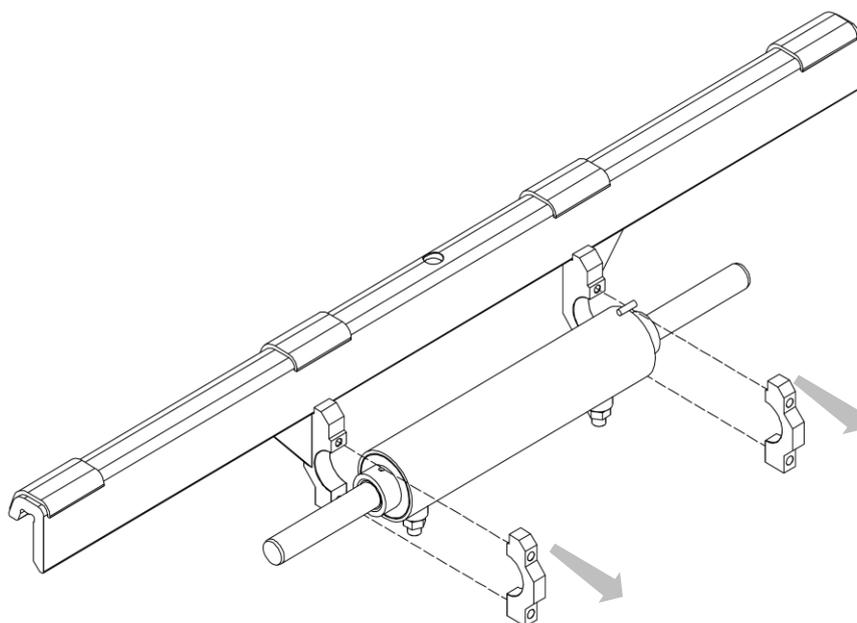


Figure 22

TYPE 108

7.2.3 Démontage vérin de translation - TYPE 108

1. Évacuer la pression du circuit hydraulique et déconnecter les tubes, en prenant soin de placer une cuvette ou un récipient sous les raccords pour récupérer l'huile encore présente dans le vérin.
2. Retirer les goupilles (avec leurs circlips) et extraire le vérin de son siège (voir *Figure 23*).

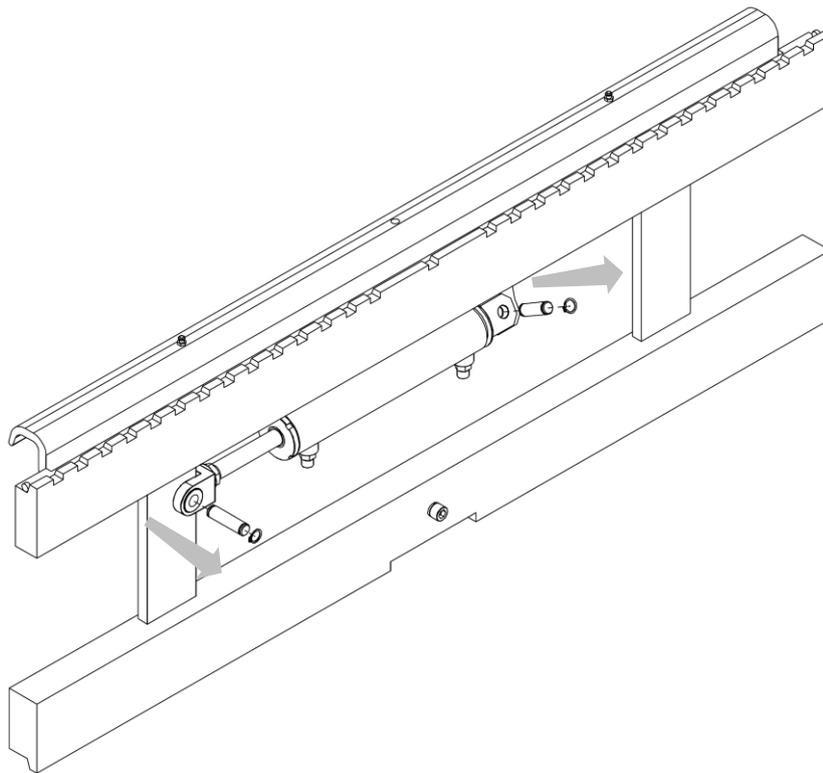


Figure 23

7.3 Démontage vérin de translation

TYPE 209 ET 109

7.3.1 Démontage vérin - TYPE 209 et 109

S'il est nécessaire de remplacer le vérin entier, remonter le tout en suivant dans le sens inverse (en utilisant le nouveau vérin) les instructions indiquées au point 7.2.1 en p.25 et 7.2.2 en p.26, s'il est nécessaire de remplacer l'un des composants du cylindre, procéder comme décrit ci-dessous (voir *Figure 24*) :

1. Placer le vérin sur une surface horizontale.
2. Si seules les tiges doivent être remplacées, il suffit de les retirer du bouchon du vérin.
3. Si les joints et/ou d'autres pièces doivent être remplacés, le bouchon doit être dévissé à l'aide d'une clé à ergot.
4. S'il est difficile de dévisser le bouchon, il est nécessaire de chauffer légèrement la zone du filet concernée pour faciliter le dévissage.
5. Remplacer les pièces endommagées et remonter le tout en répétant les opérations susmentionnées dans l'ordre inverse, en veillant à bloquer le bouchon du vérin avec du frein-filets moyen.
6. En cas de constat de joint endommagé, il est conseillé de remplacer l'ensemble du groupe de joints.

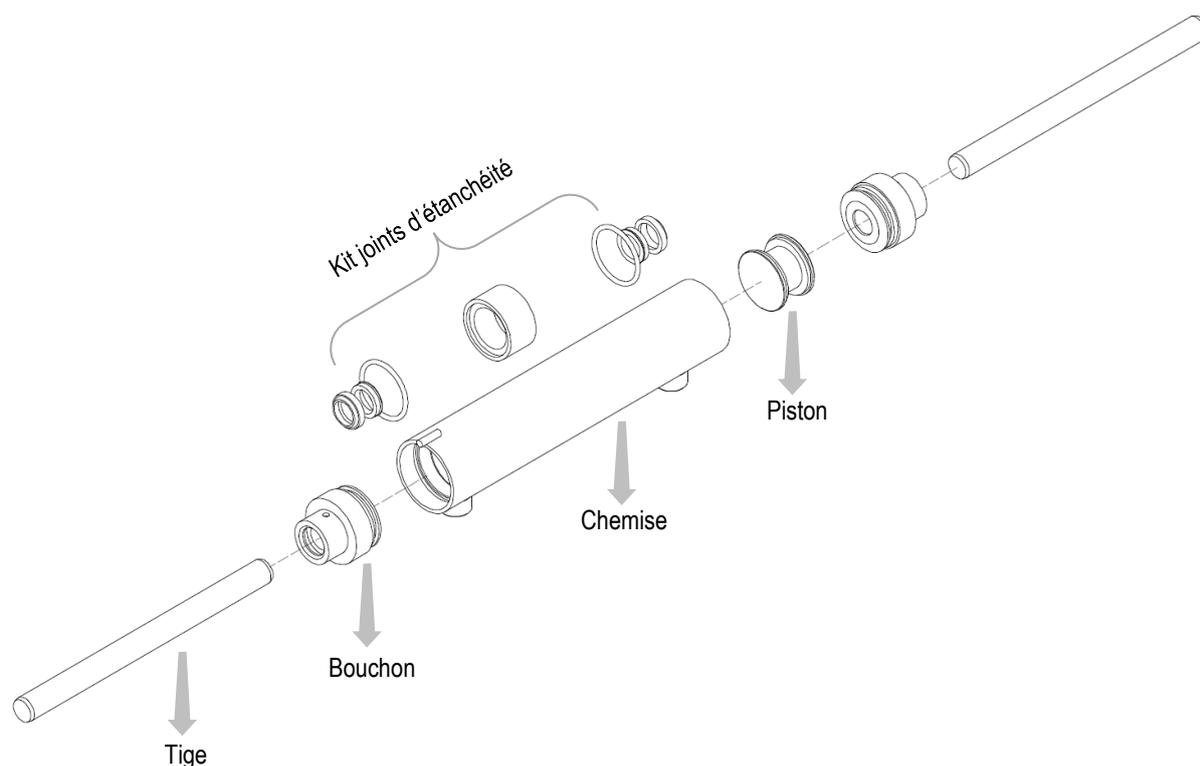


Figure 24

TYPE 108

7.3.2 Démontage vérin - TYPE 108

S'il est nécessaire de remplacer le vérin entier, remonter le tout en suivant dans le sens inverse (en utilisant le nouveau vérin) les instructions indiquées au point 7.2.3 en p.27, s'il est nécessaire de remplacer l'un des composants du vérin, procéder comme décrit ci-dessous (voir *Figure 25*) :

1. Placer le vérin sur une surface horizontale.
2. Desserrer l'écrou d'arrêt qui bloque le fourreau.
3. Dévisser le fourreau.
4. Dévisser la tête de vérin.
5. Les filetages des vérins A.T.I.B. sont généralement bloqués à l'aide d'une solution frein-filet. S'il est difficile de démonter le bouchon, il est nécessaire de chauffer légèrement la zone du filet concerné pour faciliter le dévissage.
6. Extraire les différents composants et remplacer ceux endommagés.
7. En cas de constat 'un joint endommagé, il est conseillé de remplacer l'ensemble du groupe joints.

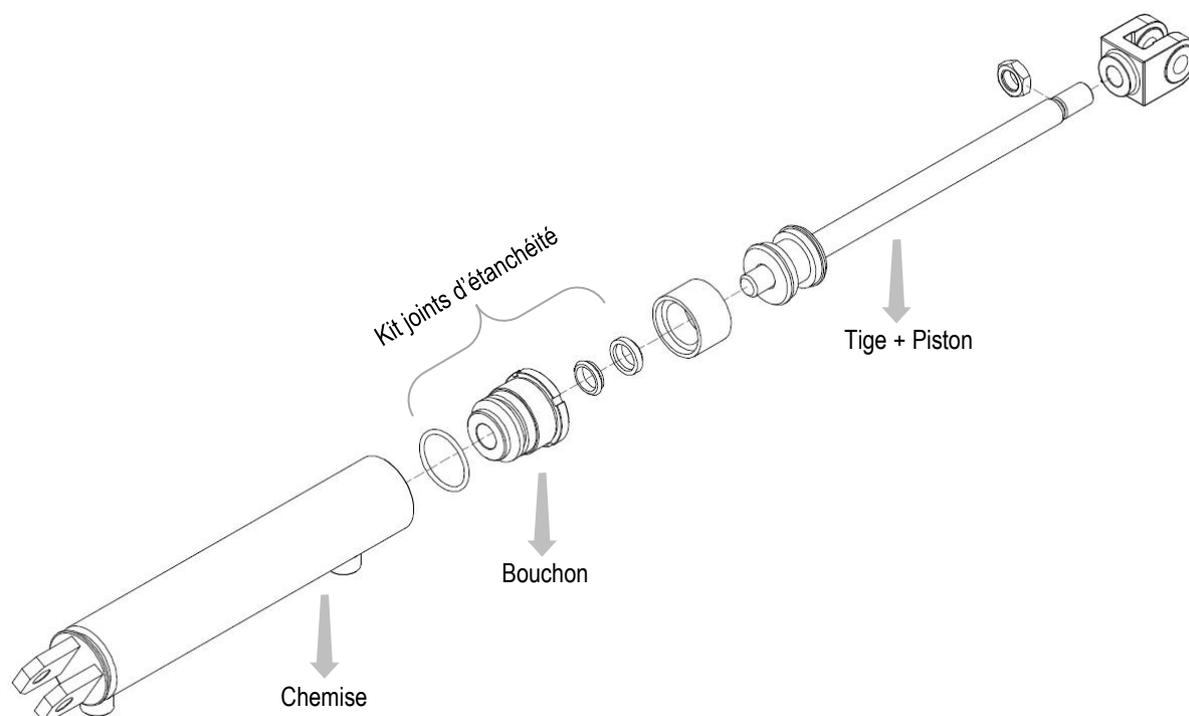


Figure 25

8 RÉOLUTION DES PROBLÈMES

8.1 Pannes possibles et Solutions

PANNE	CAUSE	SOLUTION
	Pression insuffisante	Contacter le fabricant du chariot
	Faible débit d'huile	Vérifier le niveau du réservoir et/ou de la pompe
		Goulets d'étranglement dans le circuit : les rechercher et les éliminer
	Déformations mécaniques de certaines pièces	Réparer ou remplacer
Déplacement irrégulier	Joint d'étanchéité de vérins usés	Les remplacer
	Lardons ou galets de guidage usés	Les remplacer
	Frottement excessif entre les pièces de guidage	Nettoyer et graisser les pièces de guidage
	Joint d'étanchéité de vérins usés	Les remplacer
	Huile insuffisante dans le réservoir	Faire l'appoint

Tableau 6

En cas de constat d'autres problèmes, contacter A.T.I.B. S.r.l.

8.2 Lubrification

1. Lubrifier les composants de guidage avec les graisseurs prévus à cet effet
2. Lubrifier les lardons de guidage et leur barre de glissement.

TYPE 209

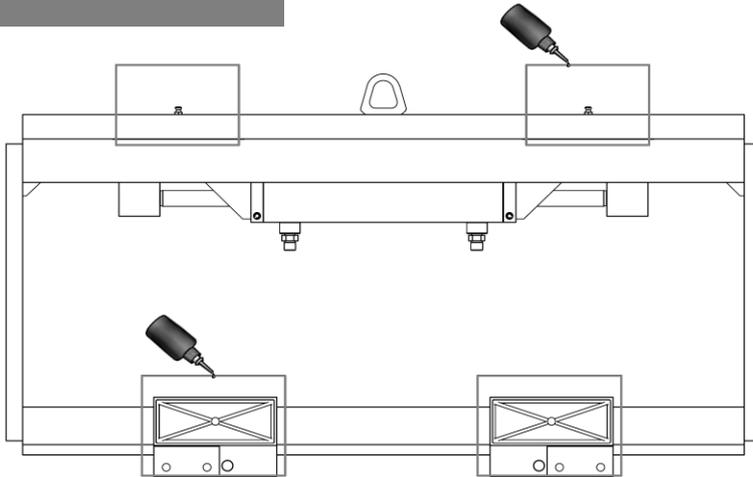


Figure 26

TYPE 109

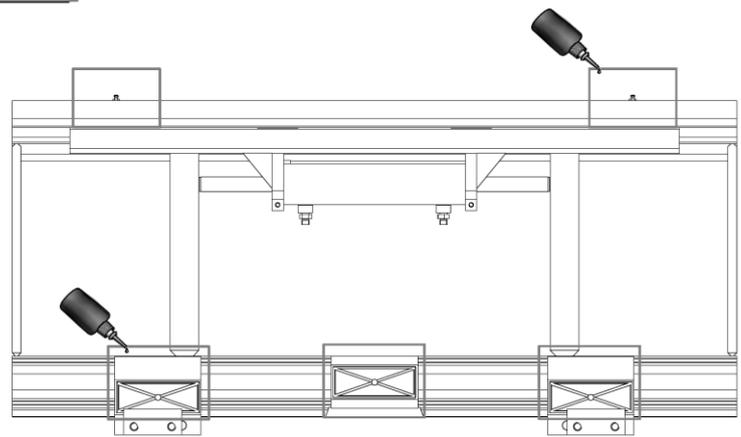


Figure 27

TYPE 108

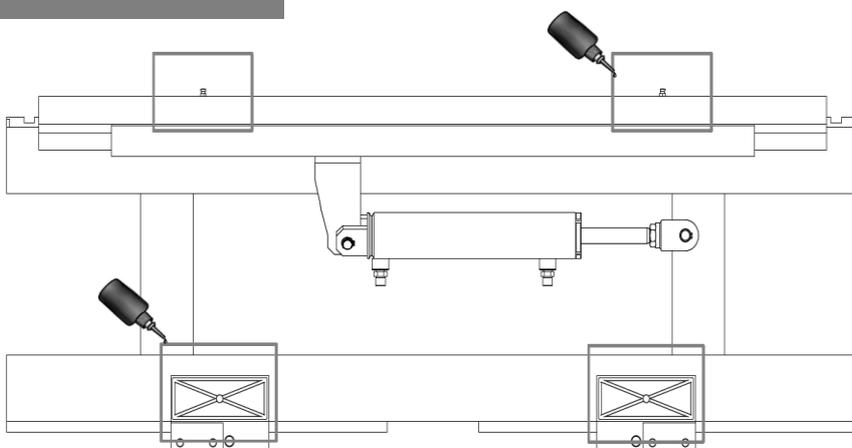


Figure 28

A.T.I.B. S.r.l.
Via Quinzanese snc, 25020 Dello (BS) - ITALY

+39 030 977 17 11

info@atib.com

atib.com

